

D cision

Direction des affaires
financieres

Objet : Tarifs pour la participation au colloque « Hormones and Behaviors in Anthropods 2018 » HBA, les 05 et 06 juin 2018

Vu le d cret 2012 - 1246 du 7 novembre 2012 relatif   la gestion budg taire et comptable publique ;

Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;

Vu la d lib ration du conseil d'administration du 04 juillet 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du 17 juin 2016 de donner d l gation   M. le Pr sident de l'universit  pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de v rifier au minimum l' quilibre pr visionnel de l'op ration ;

Vu la d lib ration du conseil d'administration du 26 septembre 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du vendredi 16 septembre 2016 de donner d l gation   M. le Pr sident de l'universit  pour fixer certains tarifs (vente de prestations, d'objets ou de mat riels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles).

Sur proposition de M. le Directeur g n ral des Services,

DECIDE

Sont approuv s les tarifs HT du colloque cit  en objet conform ment aux documents joints   la pr sente (tableau d' quilibre financier) :

2 Tarifs :

- o Premier tarif, 58,34   HT tarif unique pour l'inscription au colloque
- o Deuxi me tarif optionnel de 37,5   HT pour participation au « banquet »

Prise d'effet imm diate

Le Pr sident,



Philippe VENDRIX

+33 2 47 36 66 03
Dorothee.laillet@univ-tours.fr

UNIVERSIT  DE TOURS

Direction des affaires financieres
60 rue du Plat d' tain-BP 12050
37020 Tours Cedex 1

Notification   :

Mme l'Agent comptable

Mme la Responsable de l'antenne recherche valorisation Grandmont

univ-tours.fr